MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SÛRETÉ



École élémentaire HENRI BOURLIER
à L'ISLE-SUR-LE-DOUBS (25 250)

Dernière actualisation du PPMS : Octobre 2025

Sommaire

Table des matières

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT 2

- Fiche 1 - Identification de l'école ou de l'établissement 2
- Fiche 2 - Plans de l'école ou de l'établissement 10
- Fiche 3 - Identification des zones de mise en sûreté 17

PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS 20

- Fiche 4 - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir 20
- Fiche 5 - Répartition des missions 23
- Fiche 6 - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours 24
- Fiche 7 - Missions du responsable de zone de mise en sûreté 26
- Fiche 8 - Recensement des personnes présentes 27

ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT 28

- Fiche 9 - Annuaire de crise 28
- Fiche 10 - Liste des personnes nécessitant une attention particulière 29

PARTIE 1 - DESCRIPTION DE L'ÉCOLE OU DE L'ÉTABLISSEMENT

Fiche 1 - Identification de l'école ou de l'établissement

Vues sur les façades principales





Source : google earth

Nom de l'école ou de l'établissement : Ecole élémentaire Henri Bourlier

Adresse géographique du site : 20 rue du Lieutenant Henri Bourlier

Commune : 25 250 L'Isle-sur le-Doubs

Circonscription (si école) : M1

Département : DOUBS

Académie : BESANCON

Coordonnées GPS : 47.446978 , 6.585887

Type d'établissement : **Type R, 5ème catégorie**

☒ École ☐ Collège ☐ Lycée ☐ Autre : ☐ Atelier ☐ Laboratoire

Nombre de bâtiments : 1

☐ Situé dans un périmètre PPI (plan particulier d'intervention)

Nombre de sites rattachés au site principal : 0 ☐ Stockage de matières dangereuses

☒ Autre : 1 préau ouvert, 1 gymnase extérieur, 1 médiathèque extérieure

Internat : ☐ Oui ☒ Non

Points de contact principaux sur le site (nom, prénom, fonction et numéros de téléphone portable/fixe)

Nom	Prénom	Fonction	Numéro de téléphone (portable ; fixe)
CLOLUS	Suzy	Directeur de l'école primaire	03 81 92 72 44 07 66 18 18 54 06 24 43 03 93
MALLINJOUD	Sylvie	Adjoint école primaire (en l'absence du directeur)	03 81 92 72 44 07 66 18 18 54
ROTH	Alain	Maire de la commune	03 81 99 37 80
CHARPENTIER	Laetitia	Mairie Directrice des services	07 77 76 84 42
BEUGNETTE MARCHAL	Léonie	Directeur du périscolaire	07.86.11.71.44

Horaires habituels d'utilisation des locaux :

	Matin	Midi	Après-midi
Horaires d'ouverture Lundi, mardi, jeudi, vendredi	8h10 à 11h20	/	13h10 à 16h20

Nombre de personnels affectés (à la rentrée scolaire) :

17 personnes réparties suivant :
10 enseignants, 2 membres du RASED (psychologue scolaire et maitresse E), 4 AESH, 1 service civique

Nombre d'élèves inscrits (à la rentrée scolaire) : 145 élèves

Système de vidéoprotection : ☐ Oui ☒ Non (si oui, implantation des caméras à préciser sur le plan de masse)

Nombre de caméras	
Emplacement de tous les moniteurs retours avec les vidéos internes ou externes au site	
Lieu d'extraction des vidéos	
Référent(s) au sein de de l'école ou de l'établissement	
Accès à distance aux vidéos, possible sur tablette ou smartphone	☐ Oui ☒ Non Si oui : • Nom de l'application à télécharger : _____ • Adresse IP : _____ • Numéro de port : _____ • Login : _____ • Modalités pour obtenir le mot de passe : _____

Détection, contrôle d'accès et coupures des sources d'énergie :

Système de détection d'intrusion	☐ Oui ☒ Non Si oui : • Localisation (zones) : • Type (volumétrique, périmétrique …) : • Lieu de gestion (centrale d'alarme) : • Couplage avec le système de vidéo protection : ☐ Oui ☐ Non (pop-up sur écran)
Contrôle d'accès	• Type (badges, clefs (mécanique), biométrie, ouverture commandée.) : Clés, pass • Localisation (zones) : porte entrée • Lieu de gestion : mairie • Couplage avec le système de vidéoprotection : ☐ Oui ☒ Non (pop-up sur écran)
Moyens d'ouverture de tous les accès (type « passe général »)	☒ Oui ☐ Non Si oui, qui en détient ? __ _____ • Emplacement(s) des doubles (renseigné(s) sur un plan) : _____ • Possibilité d'ouverture d'un des accès à distance : ☐ Oui ☒ Non Si oui, par qui ? _____

		Localisation (1)	Manœuvre à effectuer (2)	Zone desservie Remarques (3)
Coupure des fluides	ÉLECTRICITÉ	Bouton rouge d'arrêt d'urgence dans le hall de l'escalier Nord, rez-de-chaussée, entrée principale.	Appuyer sur le bouton rouge	Bâtiment général
	ÉLECTRICITÉ Chaufferie	Bouton d'arrêt d'urgence électrique sur la façade Sud, à droite de la porte menant à la chaufferie.	Casser la vitre et abaisser tous les disjoncteurs	Chaufferie
	ÉLECTRICITÉ Groupe électrogène	Sans objet		
	ÉLECTRICITÉ Panneaux photovoltaïques			
	GAZ	Sans objet		
	FUEL	Vanne de police sur la façade côté parking, à droite de la porte menant au sous-sol de l'école.	Casser la vitre et tirer sur la poignée	Chaufferie
	EAU	Vanne de coupure dans le local entretien en bas de l'escalier Nord, sur le mur face à la porte. La clé du local se trouve dans le panneau affichage des clés.	Tourner la vanne vers la droite pour qu'elle soit horizontale	Bâtiment général
	AIR/VENTILATION	Sans objet		
	(1) Localisation précise des organes de coupure : bâtiment, local, repère (ex. : *« derrière la grille bleue »*) **(2) Description de la manœuvre à effectuer :** ex. : *« appuyer sur le bouton rouge »*, *« tourner de robinet jaune d'un ¼ de tour vers la droite »* **(3) a) Zone desservie** : vérifier (sur plans ou par fonctionnement de l'organe de coupure) les zones ou réseaux concernés par cette coupure. **b) « Remarques de fonctionnement »** : ex. : *« accessible avec le passe n°… »*			

Les photographies des systèmes de fluides doivent être jointes au PPMS

Joindre autant de photographies que nécessaire pour faciliter l'action des personnes ressources de l'école ou de l'établissement et permettre aux services intervenants (forces de sécurité intérieure, services de secours…) de visualiser et prendre en compte ces risques supplémentaires. Indiquer si possible la manœuvre à effectuer.

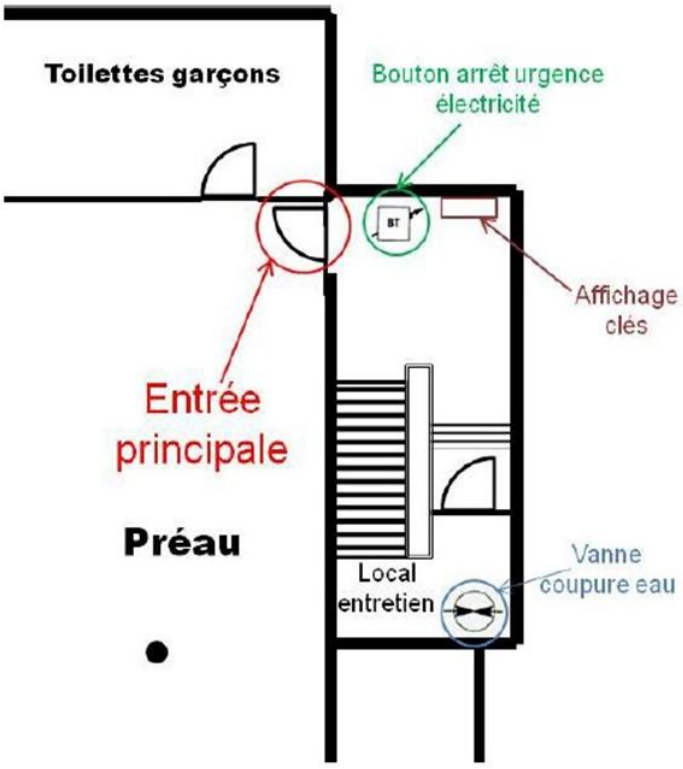
Electricité + Eau

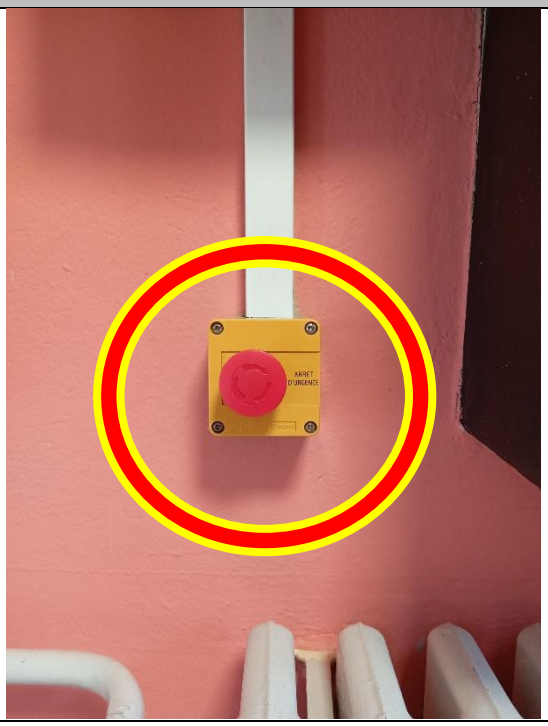


Plan de l'établissement avec positionnement
des organes de coupure

Electricité : Bouton arrêt d'urgence dans le hall, rez-de-chaussée, entrée principale. La clé du tableau se trouve dans le panneau affichage des clés. En plus tableau électrique à chaque étage.

Eau : Vanne de coupure dans le local entretien en bas du mur face à la porte. La clé du local se trouve dans le panneau affichage des clés.

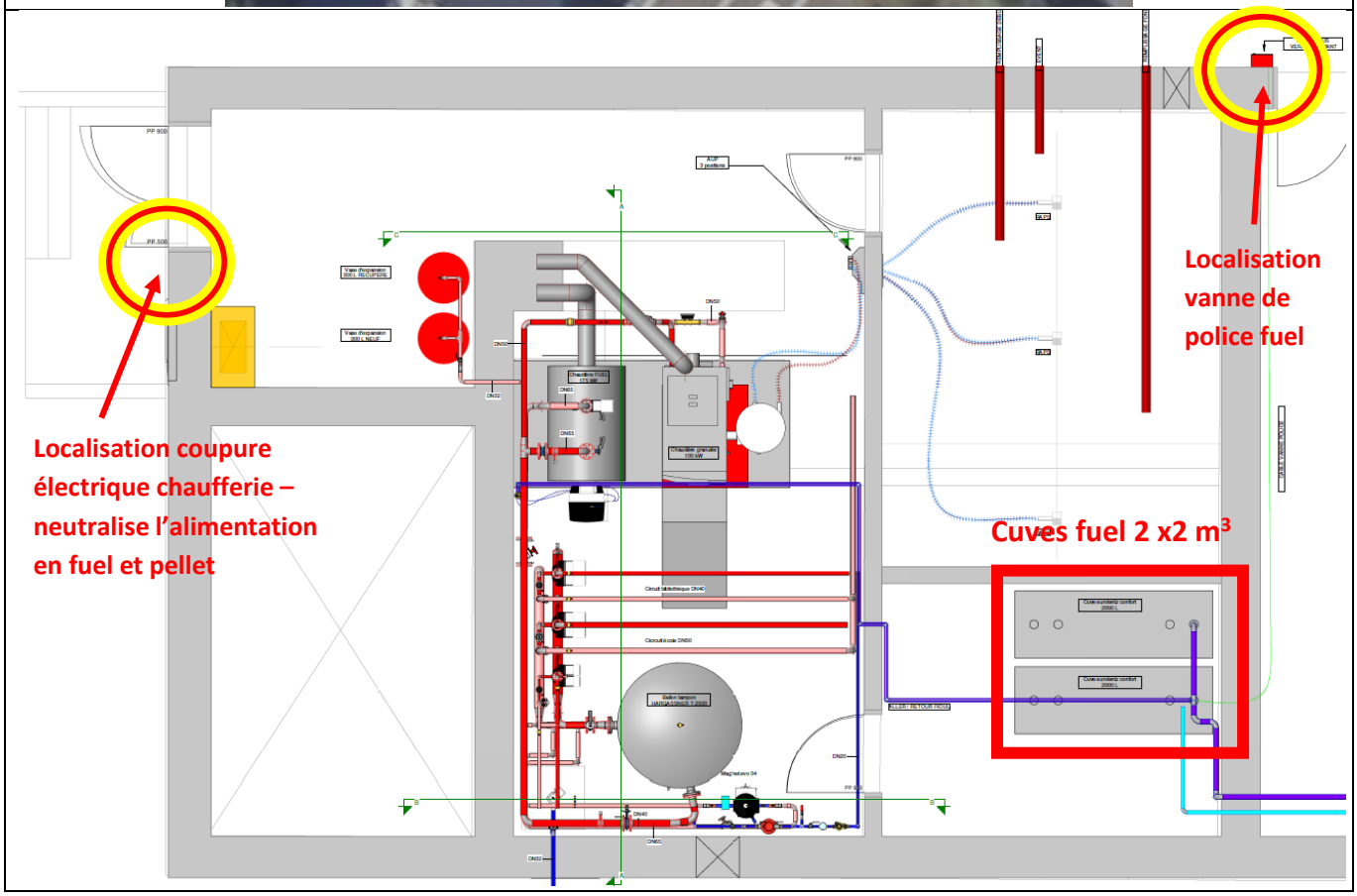


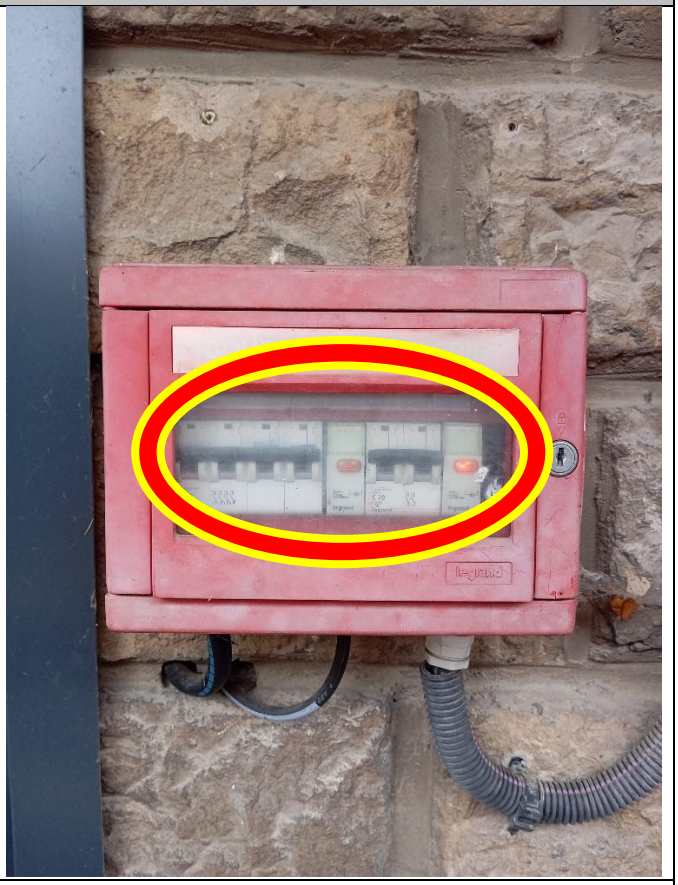
Electricité	
	
Localisation du bouton d'arrêt d'urgence électrique dans le hall de l'escalier Nord – Rez-de-chaussée	**Appuyer sur le bouton rouge**

Eau	
	
Localisation de la vanne générale d'eau dans le local ménage dans le hall de l'escalier Nord – Sous-sol	**Tourner la vanne vers la droite pour qu'elle soit horizontale**

Fuel et pellet





Electricité de la Chaufferie uniquement	
	
Localisation de la coupure électrique à l'entrée de la chaufferie	**Casser la vitre et abaisser tous les disjoncteurs**

Fuel	
	
Localisation de la vanne de police fuel de la chaufferie	**Casser la vitre et tirer sur la poignée**

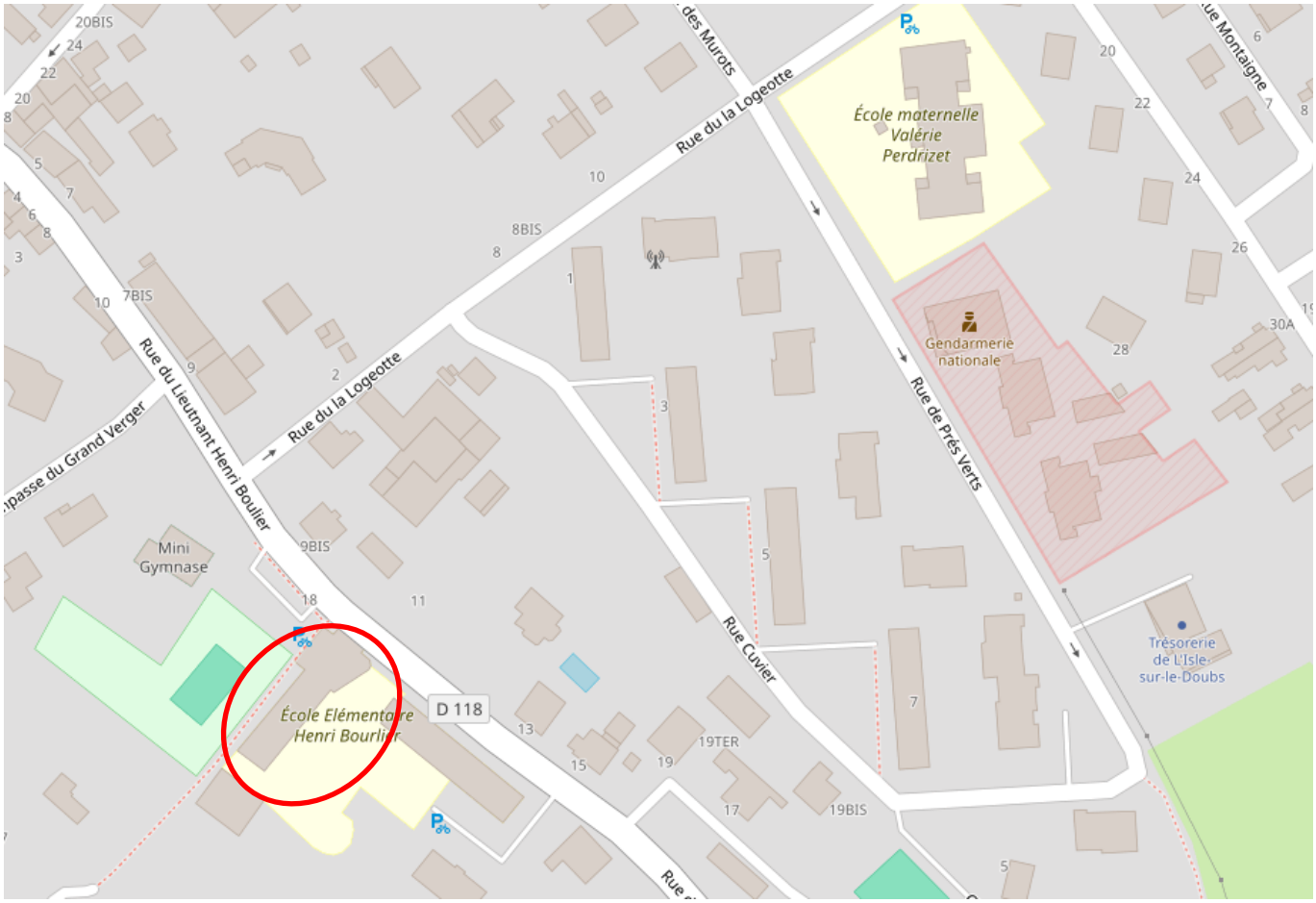
Fiche 2 - Plans de l'école ou de l'établissement

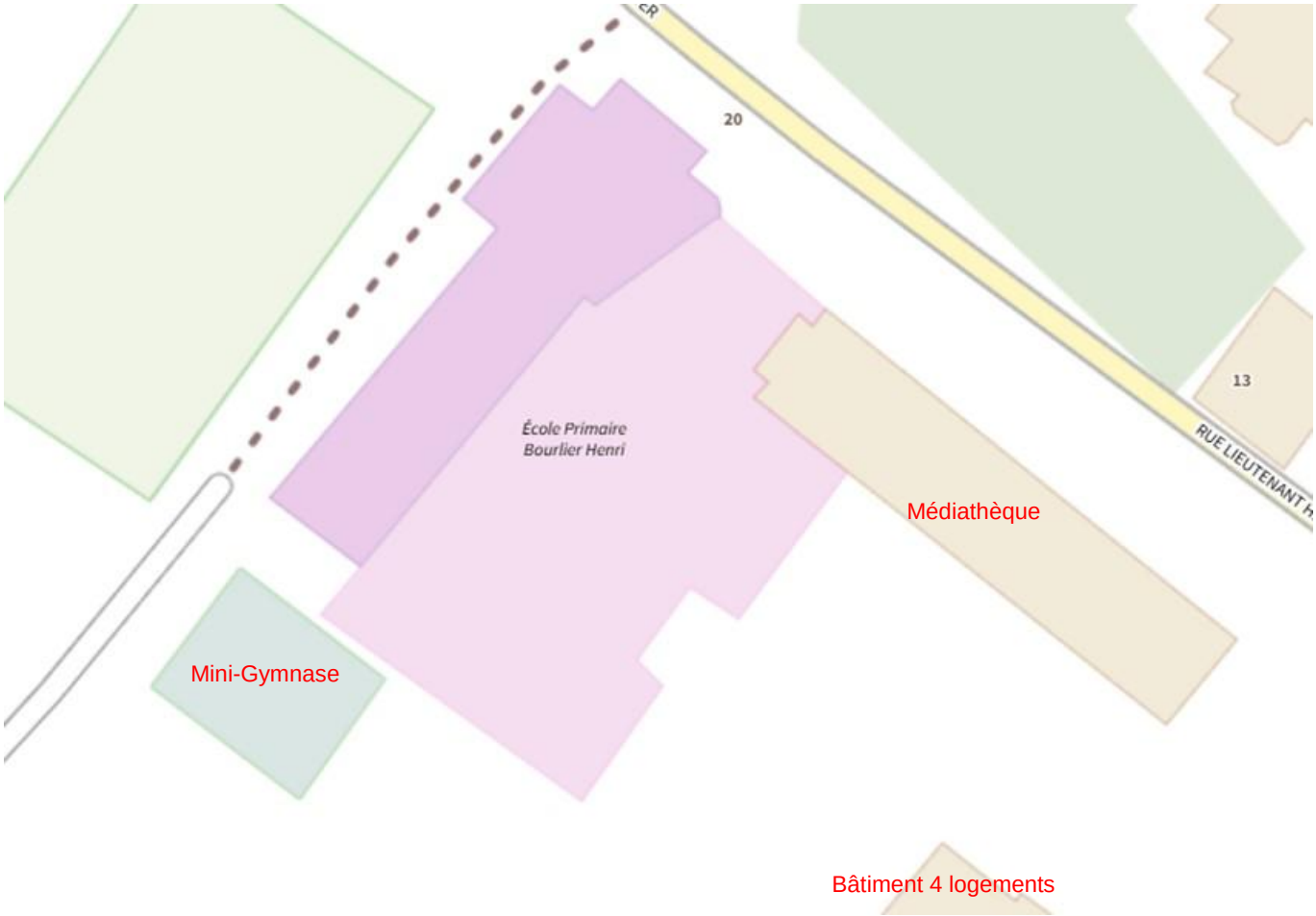
Légende à faire figurer sur les différents plans

Accès au site		Accès principal véhicule
		Accès secondaire véhicule
		Accès principal piéton
		Accès secondaire piéton
Accès piétons au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Accès véhicule au bâtiment		Accès principal
		Accès secondaire
Sorties de secours du bâtiment		Sortie de secours (confère plan évacuation)
Zones de mise en sûreté		
Point de rassemblement extérieur	 (confère plan évacuation)	
Annotations	Annotation	
Délimitation du site		
Orientation du plan		

Point de rassemblement extérieur : les classes se rangent vers le portillon d'accès au parking du personnel, le long du grillage, loin des bâtiments.

Vue satellite Géoportail *(veiller à prendre le site dans sa totalité et à conserver les proportions)* **:**







Accès principaux

Coté parking





Coté rue Bourlier



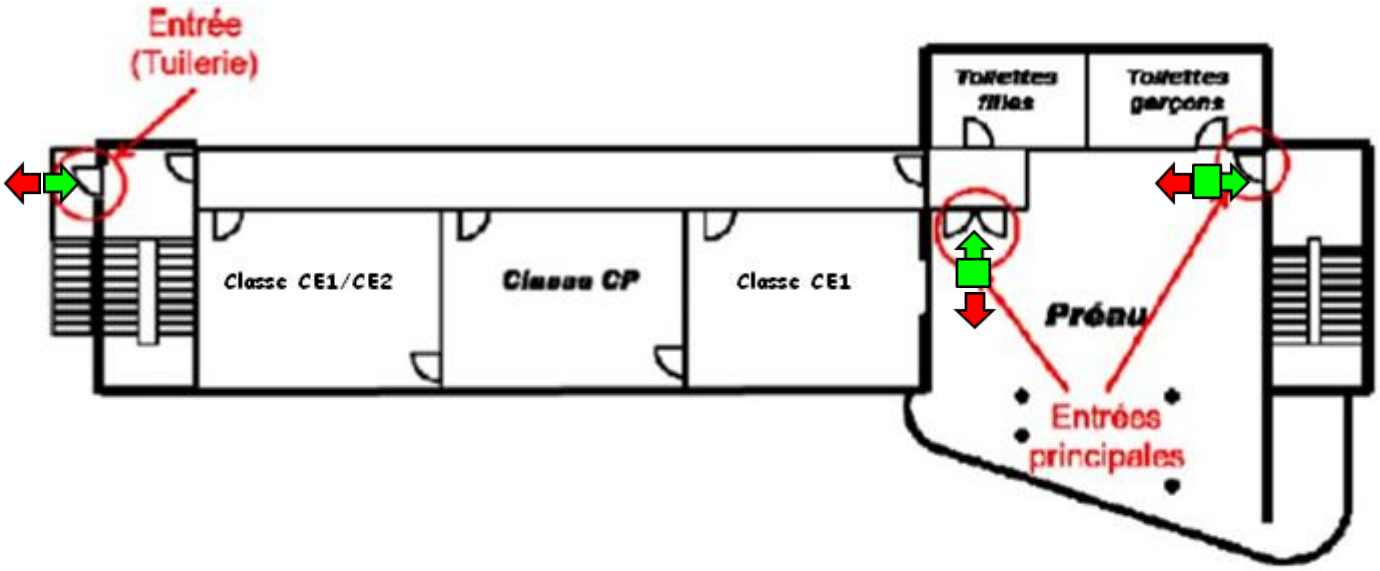




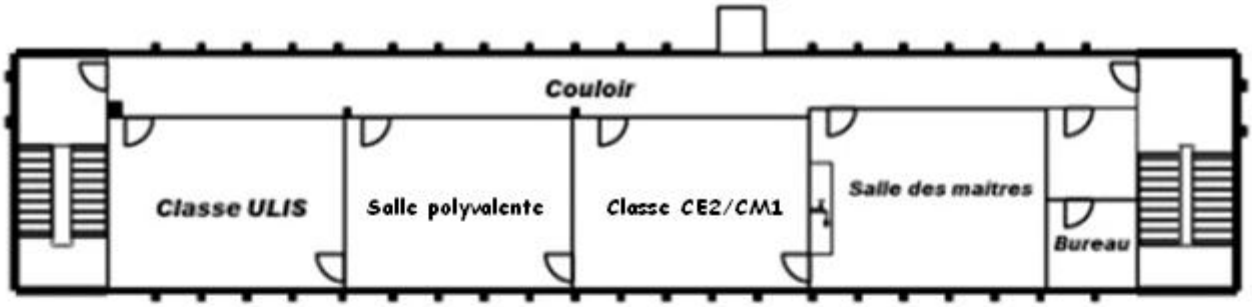
Accès secondaires

Portillon (vers la médiathèque)

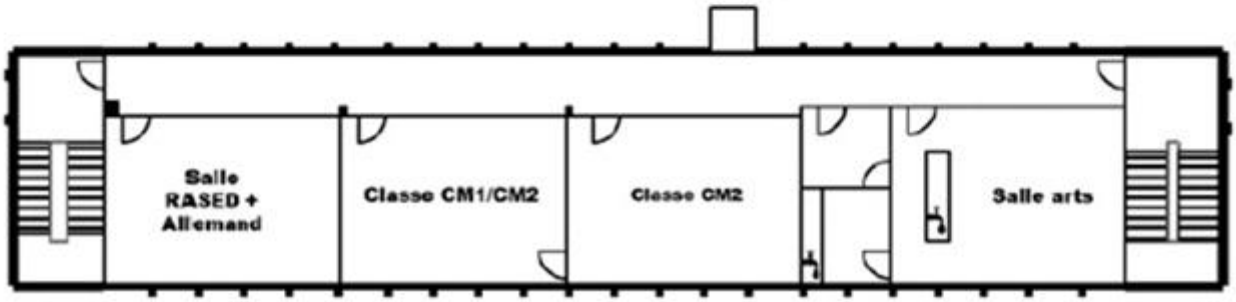




Plan 1er étage



Plan 2ème étage



Fiche 3 - Identification des zones de mise en sûreté

L'identification des zones de mise en sûreté constitue un cadre général qui permet d'apporter une première réponse dans la plupart des situations liées aux risques majeurs ainsi qu'aux menaces.

En cas d'intrusion, les élèves et les personnels doivent pouvoir s'échapper sans être exposés à la menace ou se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible, dans la salle où ils se situent ou à proximité.

Identification des zones de mise en sûreté -Attentat Intrusion

ZONES de mise en sureté	Lieux constituant la zone	Lieux d'origine des personnes accueillies dans la zone	Capacité d'accueil	Observations
Zone 1 RDC	Salles de classe respectives	3 salles de classe Cour de récréation Sanitaires Mini-stade	1 personne/m² 55 m²/classe	SE CACHER EN SE BARRICADANT Verrouillage des portes par clef Point d'eau dans les toilettes de filles Matériel PPMS (classe CE1)
Zone 2 R+1	Salles de classe respectives	2 salles de classe	1 personne/m² 55 m²/classe	SE CACHER EN SE BARRICADANT Verrouillage des portes par clef Point d'eau dans la salle des maîtres
Zone 3 R+2	Salles de classe respectives	Salle d'art plastique Salles de classe	1 personne/m² 55 m²/classe	SE CACHER EN SE BARRICADANT Verrouillage des portes par clef Point d'eau dans la salle d'art plastique
Externe	Mini-Gymnase	Gymnase Cour de récréation Mini stade	1 personne/m² 180 m²	SE CACHER EN SE BARRICADANT Verrouillage des portes par clef Se barricader avec des tapis Point d'eau
Externe	Médiathèque	Médiathèque	1 personne/m² 225 m² (RDC)	SE CACHER EN SE BARRICADANT Verrouillage des portes par clef Point d'eau
Externe	Mini-Gymnase	Ecole	1 personne/m² 180 m²	S'ECHAPPER Suivant la problématique et/ou en fonction des consignes de forces de l'ordre
Externe	Médiathèque	Ecole	1 personne/m² Adaptée	S'ECHAPPER Suivant la problématique et/ou en fonction des consignes de forces de l'ordre
Externe	Bâtiment de l'ancienne école Clavel < 10 min à pied	Ecole	1 personne/m² Adaptée	S'ECHAPPER Suivant la problématique et/ou en fonction des consignes de forces de l'ordre
Externe	Collège < 25 min à pied	Ecole	1 personne/m² Adaptée	S'ECHAPPER Suivant la problématique et/ou en fonction des consignes de forces de l'ordre

Identification des zones de mise en sûreté -Risques Majeurs

ZONES de mise en sureté	**Lieux constituant la zone**	**Lieux d'origine des personnes** accueillies dans la zone	**Capacité d'accueil**	**Observations**
Zone 1 RDC	Salles de classes respectives pour les CP, CE1 et CE1/CE2 (portes communicantes ouvertes)	Salles de classe du RDC	1 personne/m² 55 m²/classe	Nuage toxique Fermeture et confinement des portes extérieures Point d'eau dans les toilettes des filles Matériel PPMS (classe CE1)
Zone 2 R+1	Salle polyvalente (ancienne CE2) Salle CE2/CM1 Salle des maitres (portes communicantes ouvertes)	Salles de classe CE2/CM1 du R+1 Salle de classe CM2 du R+2	1 personne/m² 55 m²/classe	Nuage toxique Fermeture et confinement des portes extérieures Point d'eau en salle des maitres
Zone 2 R+1	Salle ULIS (portes communicantes avec les autres salles ouvertes)	Les ULIS non inclus Salle de classe CM1/CM2 du R+2	1 personne/m² 55 m²/classe	Nuage toxique Fermeture et confinement des portes extérieures Point d'eau en salle des maitres
Zone 1 Zone 2 Zone 3	Salle de classe respectives	Ecole	1 personne/m² 55 m²/classe	Vents violents, tempête, pluie verglaçante
Zone 3 R+2	Bâtiment de l'école R+2	Ecole	1 personne/m² 324 m² (salles + couloir)	Inondation
Maison des associations Cf plan des lieux MDA page suivante	prioritairement les salles au rez-de-chaussée Paulette GUINCHARD de 82 m2 et Germaine TILLION de 56 m2, qui sont les plus spacieuses et les plus fraiches. Elles sont équipées en mobilier (tables de bureau, chaises et tableaux). -en cas de besoin complémentaire, les salles du 1er étage N° 105 de 35 m2 et 102 de 57 m2, en partie équipées (pas de tableau), et éventuellement 103 (ex-salle ados) mais ce qui impliquerait ici d'anticiper pour prévoir le mobilier nécessaire.	Prioritairement Classes R+2 En cas de besoin classes R+1	82 m2 et 56 m2 35m2 et 57 M2	Fortes chaleurs, canicule
Externe	Bâtiment de l'ancienne école Clavel < 10 min à pied	Ecole	1 personne/m² Adaptée	Nuage toxique, si évacuation sur ordre des forces de l'ordre Explosion
Externe	Collège Paul Elie Dubois < 25 min à pied	Ecole	1 personne/m² Adaptée	Nuage toxique, si évacuation sur ordre des forces de l'ordre Explosion

MAISON DES ASSOCIATIONS
16 rue de la Velle
25250 L'ISLE-SUR-LE-DOUBS



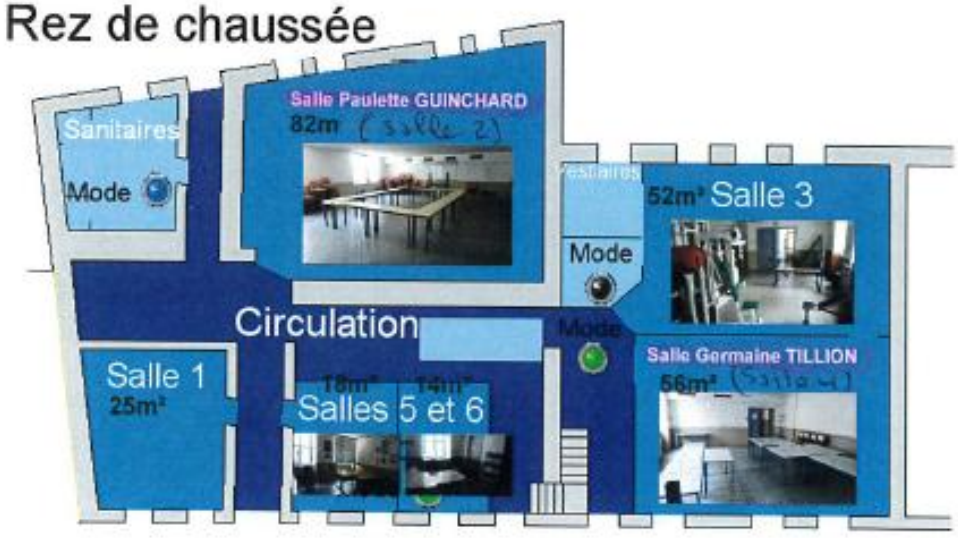
Combles



1er Etage



Rez de chaussée



PARTIE 2 - CONDUITES À TENIR ET RÉFLEXES FACE AUX MENACES ET RISQUES MAJEURS

Fiche 4 - Identification des menaces et des risques majeurs propres à l'école ou à l'établissement et conduites à tenir

Les conduites à tenir varient selon l'événement qui survient. En cas de crise de haute intensité, des consignes peuvent être fixées par le gouvernement (dans le cadre du plan Vigipirate en cas d'attentat, par exemple) et sont diffusées le cas échéant par le ministère chargé de l'éducation nationale.

MENACES		COCHER SI CONCERNÉ
Alerte à la bombe, découverte d'un objet suspect **Conduite à tenir :** **Évacuation**	Éloigner les élèves (si nécessaire dans un espace fermé situé à distance) Ne jamais manipuler ni déplacer l'objet suspect Délimiter un périmètre de sécurité Appeler le 17, indiquer la nature de l'engin ou son aspect puis le lieu, donner le numéro de téléphone de la personne à contacter	☒
Menaces ou violences à proximité de l'établissement **Conduite à tenir :** **Mise à l'abri simple**	Adapter son comportement à la situation et aux directives Au sein de l'établissement : • dans une salle de cours : fermer toutes les entrées, continuer de faire cours, sans exposition vis-à-vis de l'extérieur • regrouper les élèves à l'intérieur dans les zones prévues • se conformer aux instructions, en cas d'évacuation des lieux ordonnée par la préfecture • dans tous les cas, faire en sorte que les élèves se trouvant à l'extérieur de l'établissement (sorties, piscine, etc.) restent sur le lieu de l'activité extérieure ou rejoignent les lieux désignés par les services préfectoraux	☒
Intrusion, agression, violence, menace, attaque terroriste au sein de l'établissement **Conduite à tenir :** **S'échapper** **Se cacher, en se barricadant si la fuite n'est pas possible** **Alerter les forces de sécurité intérieure (17 ou 114)**	S'échapper de manière collective ou individuelle : • identifier la localisation du danger • être certain de pouvoir s'échapper sans risque avec les élèves et pouvoir indiquer ensuite l'itinéraire emprunté • ⚠ rester calme, prendre la sortie la moins exposée et la plus proche, utiliser un itinéraire connu si possible, demander le silence absolu Se cacher en se barricadant : Cas 1 : les élèves sont dans des classes non exposées, sécurisées (zone de mise en sûreté) : • rester dans la classe, verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Cas 2 : les élèves sont dans des classes où il est dangereux de se cacher (exemple, rez-de-chaussée avec baies, absence de portes, etc.) ou à l'extérieur des classes (toilettes, récréation, intercours, etc.) : • quitter la classe pour rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs. Verrouiller la porte, se barricader au moyen du mobilier (identifié auparavant), éteindre les lumières, s'éloigner des murs, portes et fenêtres, s'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides, faire respecter le silence absolu, rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer, attendre l'intervention des forces de l'ordre, n'ouvrir à personne avant le signal officiel de fin d'alerte. Pour les élèves à l'extérieur de l'établissement, se maintenir sur le lieu de l'activité extérieure puis rejoindre les lieux désignés par la préfecture ou les forces de sécurité intérieure	☒

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES		
Séisme **Conduite à tenir :** **Rester et se protéger**	Si l'on est à l'intérieur et si la sortie n'est pas possible : se mettre près d'un mur ou d'une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres Si l'on est proche de la sortie ou à l'extérieur : ne pas rester sous tout ce qui peut s'effondrer, évacuer vers les zones prévues	☒
Tsunami **Conduite à tenir :** Mise à l'abri simple ou évacuation vers un point haut	Suivre les consignes des autorités Évacuer vers une zone située en hauteur, en suivant l'itinéraire prévu	☐
Éruption volcanique **Conduite à tenir :** Mise à l'abri améliorée	S'informer et suivre les consignes des autorités (évacuer seulement sur ordre des autorités) Trouver refuge à l'intérieur d'un bâtiment Arrêter les systèmes de ventilation ou de climatisation Si la zone de mise en sûreté est impactée par l'éruption, se protéger la tête, la peau et les voies aériennes (linge, humide de préférence)	☐
Inondation à cinétique lente (crues) à cinétique rapide (pluies torrentielles) **Conduite à tenir :** Mise à l'abri simple ou évacuation (vers un point haut ou un autre bâtiment)	Rejoindre les zones prévues en hauteur Ne pas aller dans les zones inondées Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Couper le gaz et l'électricité Ne pas prendre l'ascenseur, fermer les portes et fenêtres Mettre le matériel fragile en hauteur	☒
Tempête **Conduite à tenir :** **Mise à l'abri simple dans un bâtiment en dur**	S'éloigner des façades et des vitres exposées au vent Fermer les portes et volets Surveiller ou renforcer les éléments de construction Consolider les vitres avec du ruban adhésif si absence de volets extérieurs Entrer tous les objets susceptibles de s'envoler Limiter les déplacements	☒
Cyclone, ouragan, typhon **Conduite à tenir :** Mise à l'abri améliorée dans un bâtiment en dur	Ne pas sortir et attendre la fin de l'alerte Protéger les fenêtres Se tenir loin des vitres	☐
Mouvements de terrain Effondrement de cavités souterraines, éboulements, coulées boueuses, glissements de terrain, avalanche **Conduite à tenir :** Rester et se protéger ou évacuation vers une zone stable	À l'intérieur, s'abriter sous un meuble solide et s'éloigner des fenêtres À l'extérieur, entrer dans le bâtiment en dur le plus proche En cas de risque d'effondrement de terrain, évacuer vers une zone stable	☐
Feu de forêt **Conduite à tenir :** Évacuation ou mise à l'abri améliorée	Appeler le 18 S'éloigner dans la direction opposée à la propagation du feu Rejoindre une zone de mise en sûreté externe prévue Si le feu menace le bâtiment : libérer les accès En cas de confinement : fermer les volets et fenêtres et calfeutrer les entrées d'air	☐

Rupture de barrage **Conduite à tenir :** Évacuation vers un point haut ou mise à l'abri simple en hauteur	Se réfugier en hauteur à l'extérieur et suivre les itinéraires prévus À défaut, se mettre à l'abri dans les étages supérieurs d'un bâtiment	☐
Accident nucléaire **Conduite à tenir :** Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité	Se mettre à l'abri dans un bâtiment en dur Fermer les portes et les fenêtres Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Ne pas toucher les objets situés à l'extérieur ou mouillés par la pluie Attendre et appliquer les consignes des autorités (iode, évacuation)	☐
Nuage toxique Accident sur un site SEVESO proche, accident de transport de matières dangereuses… Conduite à tenir : Mise à l'abri améliorée avant une éventuelle évacuation sur ordre des forces de sécurité	Se mettre à l'abri dans les zones prévues Fermer les portes et les fenêtres et calfeutrer les entrées d'air Arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage Couper le gaz et l'électricité Éviter toute flamme ou étincelle (risque éventuel d'explosion)	☒
Explosion **Conduite à tenir :** **Évacuation**	Évacuer vers les zones extérieures prévues Pour se protéger des fumées : arrêter les systèmes de ventilation, climatisation ou de chauffage et couper le gaz et l'électricité	☒
Autre risque technologique **Conduite à tenir :**	À définir au cas par cas. Équipements de l'établissement qui pourraient entraîner des accidents supplémentaires.	☐
Canicule **Conduite à tenir :** **Mise à l'abri simple dans un endroit frais / ombragé**	Garder les enfants dans une ambiance fraîche Fermer les volets et rideaux des façades les plus exposées au soleil Maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure Eviter les expositions prolongées au soleil : sport, récréations, sorties… Limiter les dépenses physiques et activités sportives Distribuer régulièrement de l'eau à température ambiante (non sucrée**)**	☒

Fiche 5 - Répartition des missions

ACTIONS	Désigner un responsable et une autre personne en cas d'absence
Déclencher l'alarme adaptée à la nature de l'événement	• Le directeur • Chaque personne témoin
Activer le PPMS **Mobiliser la cellule de crise**	• Le directeur • La personne faisant fonction
Renseigner la main courante	• Le directeur • La personne faisant fonction
Alerter les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours **Maintenir un lien permanent**	• Le directeur • La personne faisant fonction
S'assurer de la mise en sûreté de tous (élèves, tous personnels présents ou non et toute autre personne présente) **Recenser les personnes présentes**	• Chaque enseignant/adulte est responsable de sa zone • Chaque enseignant est responsable de ses élèves et prend les PAI
Dès que possible, établir une liaison avec la hiérarchie (DSDEN, académie), le maire et la collectivité territoriale gestionnaire	• Le directeur • La personne faisant fonction
Selon les cas, contrôler et sécuriser les accès et les systèmes de fluides de l'école ou de l'établissement	• Une personne désignée : Mme GALLEZOT • La personne faisant fonction
Accueillir les forces de sécurité intérieure et/ou les services de secours	• Le directeur • Une personne désignée : Mme MARGIELEWICZ
Le cas échéant, veiller au bon déroulement des opérations de regroupement en vue d'une évacuation	• Chaque enseignant/adulte est responsable de sa zone
Gérer les communications extérieures (familles, médias, autre)	• Le directeur • Une personne désignée : MME MALLINJOUD
Désactiver le PPMS, organiser le retour à une situation normale	• Le directeur • Les forces de l'ordre

Fiche 6 - Procédure de déclenchement des alarmes et alerte des secours

L'alarme est déclenchée dans plusieurs situations :

- En prévention d'un **danger imminent** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- En réaction à un **événement au sein ou aux abords de l'école ou de l'établissement** appelant une mise en sûreté de l'école ou de l'établissement,
- Sur **demande directe des autorités**,
- En réaction **au déclenchement de l'alerte à la population**,
- Si une personne **est témoin d'un événement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école ou l'établissement, ses élèves et ses personnels** (exemple : camion de transport de matières dangereuses accidenté à proximité, intrusion…).

LISTE DES ALARMES EXISTANTES SUR LE(S) SITE(S) :

RAPPEL : Pour l'activation du PPMS, chaque école ou établissement dispose d'au moins deux moyens d'alerte, connus, audibles de tous et partout, et distincts de l'alarme incendie, afin d'adopter la posture adaptée à la situation :

- **évacuation, mise à l'abri simple, mise à l'abri améliorée**
- **s'échapper/se cacher.**

Des signaux sonores suivis de messages parlés (en direct ou pré-enregistrés) permettent d'attirer rapidement l'attention des personnes et de clarifier les consignes et les conduites attendues. Ils peuvent utilement être complétés par des signaux lumineux.

Nature de l'événement	Description de l'alarme	Point(s) de déclenchement	Personne(s) pouvant la déclencher
Risque majeur	Porte-voix avec message enregistré + téléphone portable (groupe PPMS)	Classe de la directrice	La directrice
Attentat-intrusion	Porte-voix avec message enregistré + téléphone portable (groupe PPMS)	Classe de la directrice	Chaque adulte témoin

Après le déclenchement de l'alarme, le directeur d'école ou le chef d'établissement prend sans délai contact avec les forces de sécurité intérieure (police/gendarmerie) par tout moyen (17 ou bouton d'alerte) et/ou le 18 (pompiers). Il ne faut pas supposer que l'alerte a déjà été donnée.

ÉLÉMENTS À COMMUNIQUER AUX SECOURS :

- nom et statut de l'appelant,
- localisation du bâtiment,
- nature et localisation de l'événement,
- réactions et positionnement des élèves et personnels,
- localisation du point d'accueil des secours,
- autre précision utile.

Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé.

Le responsable de l'école ou de l'établissement s'assure ensuite de la diffusion des consignes, auprès des personnels et des élèves qui se trouvent à l'extérieur de l'établissement ou susceptibles de le rejoindre.

Fiche 7 - Missions du responsable de zone de mise en sûreté

<table>
<tr><td colspan="2">Numéro de téléphone du la directrice de d'école / du chef d'établissement
06 24 43 03 93 (personnel)

07 66 18 18 54 (professionnel)

Moyen de communication avec la cellule de crise : numéro de téléphone</td></tr>
<tr><td>Rôle du responsable de zone de mise en sûreté

Nom : Mme CLOLUS

Ligne directe : 03 81 92 72 44

N° téléphone portable : 06 24 43 03 93</td><td>Observations</td></tr>
<tr><td>▪ Faire le lien avec le responsable d'établissement ou la cellule de crise si elle est activée
▪ Suivre les consignes transmises</td><td rowspan="6">La directrice

Les responsables de la zone de mise en sureté

Personnes formées aux premiers secours (nom, date d'obtention PSC1)

GALLEZOT FRANCINE, PSC1</td></tr>
<tr><td>▪ S'assurer de la mise en sûreté de toutes les personnes présentes dans la zone</td></tr>
<tr><td>▪ Transmettre rapidement les effectifs présents
▪ Etablir la liste des absents / manquants</td></tr>
<tr><td>▪ Signaler tout incident ou malaise</td></tr>
<tr><td>▪ Contrôler les accès de la zone</td></tr>
<tr><td>▪ Gestion de l'attente :
Maintenir le calme, s'informer et communiquer de manière adaptée, rassurer les personnes qui expriment ne pas se sentir bien</td></tr>
<tr><td>▪ En cas d'appel aux forces de sécurité intérieure ou services de secours, informations à communiquer :
Nom et statut de l'appelant,
Localisation du bâtiment,
Nature et localisation de l'événement,
Réactions et positionnement des élèves et personnels,
Localisation du point d'accueil des secours.
Ne pas raccrocher avant d'y avoir été invité par le service de secours car un complément d'information peut être demandé</td></tr>
<tr><td colspan="2">Fréquences radio à écouter</td></tr>
<tr><td colspan="2">France Bleu : 102.8 Mhz..... France Info : 104.4 Mhz

France Inter : 90 Mhz Radio locale conventionnée par le préfet : 102.8 Mhz</td></tr>
</table>

Fiche 8 - Recensement des personnes présentes

À remplir et à communiquer dès que possible au responsable d'établissement ou à la cellule de crise si elle est activée

Zone de mise en sûreté ou autre lieu :

Nom du responsable de zone ou autre personnel :

Nombre total d'élèves présents	
Nombre total d'adultes présents	

S'il s'agit d'une zone regroupant des élèves de différentes classes (exemple : déclenchement du PPMS lors de la récréation), seront remplis *à minima* les colonnes nom/prénom/présent/blessé.

N.B. Un élève absent est un élève absent de l'école ou de l'établissement le jour de l'événement. Un élève manquant à l'appel est un élève qui était présent en début de journée mais qui manque à l'appel au moment de l'événement.

NOM	PRÉNOM	CLASSE	PRÉSENT	ABSENT	MANQUANT	BLESSÉ

Disposer cette fiche dans les zones de mise en sûreté.

ANNEXES - DOCUMENTS INTERNES À L'ÉCOLE OU À L'ÉTABLISSEMENT

Fiche 9 - Annuaire de crise

Annuaire à disposition du directeur d'école ou du chef d'établissement et de la cellule de crise uniquement.

Certains numéros doivent rester confidentiels.

Ligne directe (à communiquer aux forces de sécurité intérieure et aux services de secours) : 03 81 92 72 44
Adresse : 20 rue du Lieutenant Henri Bourlier
Accès des secours : entrée principale par le portail rue Bourlier

	Service	Contact	Téléphone
SECOURS	**POLICE/GENDARMERIE**	**17**	
		Brigade/Commissariat	
	POMPIERS	**18**	
		Caserne	
	SAMU	**15**	
Éducation nationale	Rectorat	Cabinet	
		Cellule de crise académique	
		Référent sûreté éducation nationale	
	DSDEN	Cabinet	
		Cellule de crise DSDEN	
		Référent sûreté éducation nationale	
		Service de la santé scolaire	
		IEN de circonscription (école)	
Préfecture	Cabinet	Secrétariat	
	Standard 24/7		
	SIDPC (Service interministériel de défense et de protection civile)	ASTREINTE	
	Autres		
Collectivité/Mairie	Maire		
	Périscolaire		
	Autre		
	SIVOS		
Interne	Directeur d'école ou chef d'établissement		
	Adjoint ou personne désignée en cas d'absence		
	CPE		
	Agent d'accueil		
	Responsable technique		
	Infirmier		
	Formateur en secourisme		
	Autre		

Fiche 10 - Liste des personnes nécessitant une attention particulière

Liste à disposition du directeur ou du chef d'établissement et de la cellule de crise uniquement.
Ces informations sont confidentielles

NOM et Prénom	Attention particulière à porter lors de la mise en sûreté (situation de handicap, PAI, troubles, etc.)				Niveau, Classe, Fonction [2]